

CONDITIONS ET MODALITÉS :

- Dossier d'admission (Notification MDPH avec orientation FDV)
- Avis favorable de la commission d'admission
- Le transport pour venir sur peut être assuré par l'accueil de jour moyennant une participation financière
- Le repas est compris dans le prix de journée (hors sortie)
- Le bénéficiaire participe au financement de la journée ainsi qu'à ses dépenses personnelles (sortie cinéma, restaurant...)
- Le service est financé par le conseil départemental des landes

CONTACTEZ-NOUS



1052 avenue Gustave Caliot
40200 PONTENX LES FORGES



05 58 78 29 41



abri.cotier@majouraou.fr



l'AutreRegard

Association pour Personnes Handicapées ou Dépendantes

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901



ACCUEIL DE JOUR ABRI CÔTIER

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE JOUR

Géré par l'Association l'Autre Regard, l'accueil de jour l'Abri Côtier accueille des personnes adultes en situation de handicap vivant à domicile.

L'Abri Côtier est situé au nord du département des Landes, à Pontenx-les-Forges, dans un environnement rural. Il est ouvert du lundi au vendredi de 10 h 00 à 16 h 30. Le bénéficiaire peut être accueilli de 1 à 5 jours par semaine en fonction des disponibilités du service.



CAPACITÉ

L'Accueil de jour **Abri Côtier** dispose d'une capacité de 6 places. C'est un service qui propose :

- Des activités et des accompagnements dans une démarche inclusive
- De rompre l'isolement social
- Du soutien et du répit aux aidants



LES ACTIVITÉS

L'accueil de jour propose des activités culturelles, sociales, sportives et de loisirs adaptés aux capacités de chacun.

L'équipe pluridisciplinaire de l'abri côtier propose des accompagnements collectifs et/ou personnalisés en fonction du projet de vie de chaque bénéficiaire.

